



De saint Jean Chrysostome (IV):

« Ne pas partager nos biens avec les pauvres, c'est les leur voler et les priver de vie. Les biens que nous possédons ne sont pas à nous mais à eux. »

« Les riches sont en possession des biens des pauvres, même s'ils les ont acquis honnêtement ou hérités légalement. »

« Lorsque tu es épuisé de prier et de ne rien recevoir, considère combien de fois tu as entendu un pauvre t'appeler, et que tu ne l'as pas écouté. »

